



Je compte sur vous tous !

En arrivant à l'Hôpital neuchâtelois voici quelques jours, je me suis demandé quel message transmettre aux collaboratrices et collaborateurs de l'établissement, mais aussi que dire à la population et au monde politique pour que chacun retrouve un semblant de sérénité.

Les discours fédérateurs de type : « Battons-nous pour l'Hôpital neuchâtelois et surtout pour garantir la qualité des prestations au bénéfice des patients avec les moyens qui nous sont octroyés » n'ont pas, ou plutôt pas encore, obtenu l'écho attendu.

Les tiraillements entre les régions, les luttes intestines de pouvoir, les croyances, les regards tournés vers le passé, voire carrément la désinformation, ont sapé les nombreuses tentatives visant à fonder un ensemble hospitalier fort et cohérent

Et pourtant ! Les patients ont un immense besoin de vous tous, quel que soit votre métier ou l'étendue de vos compétences. Ils attendent des prestations de haut niveau, des aptitudes professionnelles et relationnelles de premier ordre. Ils exigent d'avoir à disposition des équipements de dernière génération et d'être soignés dans des locaux confortables.

L'Hôpital neuchâtelois peut-il prétendre être en mesure de répondre à toutes ces aspirations – devenues désormais légitimes – du patient ? Chacun est-il prêt à s'engager concrètement et personnellement à poursuivre ce but ?

Je suis certes encore rempli de bonnes intentions et d'une grande naïveté dans une vision idyllique du futur de l'Hôpital neuchâtelois. Je suis cependant conscient que la tâche du nouveau directeur général reste immense. Pour accomplir celle-ci et atteindre des objectifs ambitieux, je compte sur vous tous. Je compte sur votre capacité à vous dépasser, à voir loin devant vous et surtout à travailler ensemble en formant des équipes soudées au-delà des querelles passées et de votre appartenance à un site, à un département ou à un service.

Faisons-nous confiance et nous gagnerons celle de la population.

Laurent Christe, directeur général

Lits de réadaptation une équipe de projet pense l'avenir

La direction générale est persuadée que les quelque 130 lits de réadaptation répartis dans le canton sont un atout qui peut être mieux utilisé, tant dans l'orientation des patients que dans la délimitation des types de réadaptation.

Elle a donné mandat en décembre à une équipe de projet, chargée de fournir un rapport comprenant une évaluation des conditions de fonctionnement actuelles des CTR de l'Hôpital neuchâtelois, de leur infrastructure et de leur fonctionnement, puis de définir une nouvelle conceptualisation dans la prise en charge des patients.

Le rapport débouchera sur la création d'un département comprenant gériatrie, soins palliatifs et réadaptation, qui quittera à terme le giron du très vaste département de médecine.

Sous la co-présidence de Sylvie Le Bail, infirmière-chef de service, et d'Olivier Linder, directeur des finances, l'équipe de projet comprend les Drs Françoise Beyner, Yolanda Espolio, Blaise Martignier, Simone Schenk, Daniel Genné, Grégoire Gremaud, Michel Hunkeler, ainsi que Pierre Colin, responsable de la physiothérapie, Karim Mekdade, infirmier-chef de service et Alain Bottari, chargé de projets. Les travaux sont aujourd'hui en cours ; le rapport est attendu pour la fin du mois de mai 2011.

Recours en matière de CCT quelques précisions

La presse s'est faite l'écho récemment des recours que 200 collaborateurs et collaboratrices de l'HNE ont déposés en 2009 suite aux transpositions des salaires des anciens systèmes de collocation au système de la CCT Santé21 intervenues en 2007. La lecture des articles parus mérite quelques précisions.

La transposition des salaires s'est faite francs pour francs en tenant compte de la rémunération dans son ensemble, c'est-à-dire que les indemnités versées ont également été intégrées dans les calculs. Il est par conséquent incorrect de dire que des employés ont subi une baisse de salaire pouvant aller jusqu'à CHF 1'000.— par mois. Si quelques rares employés ont subi effectivement une baisse, c'est parce qu'ils touchaient dans l'ancien système des indemnités de façon indue. A terme, sur contrôle, leur situation aurait également été corrigée sans changement de système.

Il est par contre exact que toute l'ancienneté n'a pas été reconnue dans de très nombreux cas, de par le système de transposition choisi. Il faut rappeler que le système de transposition n'est pas le fait de l'HNE, mais des organes de la CCT Santé21. Ces derniers ont travaillé de façon paritaire, ce qui signifie que les représentants du personnel ont approuvé ce mode de faire, en acceptant le résultat contesté par les personnes ayant fait recours, qui a permis la mise en place de conditions salariales plus favorables que celles qui auraient été possibles sans cette mesure. Enfin, les recours étant déposés au Tribunal administratif, ce dernier est compétent pour prendre une décision. La direction générale de l'HNE, comme les personnes qui ont déposé le recours, ne peut qu'attendre cette décision.

Blaise Della Santa, directeur des ressources humaines



L'Hôpital neuchâtelois s'engage pour la santé et la sécurité au travail

Consciente de l'importance de l'environnement professionnel pour la santé des collaborateurs, la direction générale de l'Hôpital neuchâtelois s'engage sur ce thème et adopte une charte de santé et sécurité au travail. Pour concrétiser cet engagement, un système de gestion de la santé et sécurité au travail se met actuellement en place au sein de l'institution. Dans ce cadre, la recherche systématique des dangers constitue un aspect essentiel de son fonctionnement et débutera en 2011. Cette démarche sera accompagnée par une campagne d'information portant sur l'organisation de la santé et sécurité.

L'objectif d'une recherche systématique des dangers est d'identifier les risques pour la santé sur les places de travail. Ceci doit permettre de prendre les mesures adéquates visant à réduire les atteintes à la santé que ces risques peuvent favoriser. Cette démarche de prévention, coordonnée par la commission de santé et sécurité au travail (commission MSST) et planifiée sur plusieurs années doit couvrir tous les secteurs de l'hôpital. Elle nécessite la participation active des collaborateurs et de leurs cadres. Cette année, des certains secteurs des départements logistique, médical et des soins seront concernés.

Une campagne d'information, portant sur l'organisation de la santé et sécurité au travail à l'Hôpital neuchâtelois, sera également menée en 2011. Elle doit permettre d'informer sur le rôle des acteurs impliqués dans la gestion de ce thème et des responsabilités de chacun dans ce domaine.

Le coordinateur en santé et sécurité au travail, Monsieur Thomas Rinsoz, se tient à disposition pour toutes questions sur ces aspects (par mail thomas.rinsoz@ne.ch ou par téléphone 94 587).

La commission de santé et sécurité au travail (commission MSST)

Charte en matière de santé et sécurité au travail

La direction générale de l'Hôpital neuchâtelois souhaite promouvoir activement la santé et la sécurité au travail au sein de l'établissement et en fait un de ses engagements prioritaires.

La direction générale met en oeuvre un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, visant à une amélioration continue et permettant la définition ainsi que l'évaluation périodiques d'objectifs communs à l'institution.

Elle fournit aux acteurs de la santé et sécurité au travail les moyens indispensables à la poursuite des objectifs fixés. La direction générale nomme une commission de santé et sécurité au travail qui a comme tâche de conseiller la direction, les départements et les collaborateurs dans le domaine de la santé et sécurité au travail. Elle charge les cadres de promouvoir activement, en collaboration avec cette commission, la santé et sécurité au travail dans leur secteur.

La direction générale s'engage à favoriser la participation active de l'ensemble des collaborateurs dans le maintien et la protection de la santé ainsi que dans le respect de chaque individu. A ce titre, les procédures de travail et l'utilisation des moyens de protection appropriés à chaque situation doivent être respectés.

Dictée numérique mandat donné par l'HNE

Le système de dictée des dossiers médicaux par le biais de dictaphones analogiques est devenu obsolète. Il nous prive au surplus des avantages, nombreux, présentés par les solutions numériques actuellement sur le marché.

Vu l'importance pour la direction générale de raccourcir le délai d'édition des rapports médicaux, cette dernière a décidé de mandater une équipe de projet – placée sous la conduite de Gilbert Tripet, responsable du système d'information, composée de Francesca Paupe, responsable de l'unité des secrétariats médicaux et Stéphane Reichen, chef du service technique – chargée de proposer l'acquisition et le déploiement d'une solution de dictée numérique.

Le projet a démarré à la mi-novembre ; il débouchera sur un appel d'offres au début 2011 et sur une proposition de solution à la direction générale à fin mars 2011.

Politique documentaire et règlement du centre de documentation

Le centre de documentation (jusqu'ici bibliothèque) peut désormais appuyer ses travaux sur une politique documentaire et un règlement du centre de documentation. Ces deux documents sont disponibles sur Intranet au menu formation, rubrique centre de documentation.

Un cadeau coloré

Le club de patchwork de Neuchâtel a offert au service d'oncologie de l'HNE un cadeau inestimable : une œuvre collective confectionnée par plusieurs femmes membres du club, qui ont mis leur créativité, leur savoir-faire et leur talent au profit d'une toile de tissus de grande envergure qui, par ses couleurs et ses motifs, embellit agréablement les couloirs de l'oncologie de Pourtalès.

Cette fresque mettra de la lumière et de la couleur dans les locaux de l'ancien conservatoire qui accueilleront l'unité d'oncologie ambulatoire dès la fin du mois de mars, permettant ainsi à chacun de profiter d'une œuvre d'art et de s'échapper peut-être quelques instants d'une réalité difficile.

Ni. Gabus, et S. Schild-Erard
pour l'équipe d'oncologie ambulatoire